

Cérémonie de passation du bâton – 11 décembre 2023 Discours d'investiture de Monsieur le bâtonnier élu Pierre Hoffman Première chambre de la cour d'appel de Paris Mardi 12 décembre 2023

Mesdames et Messieurs les Magistrats,
Mesdames Messieurs les Hautes Personnalités,
Mesdames et Messieurs les anciens Bâtonniers et Bâtonnières,
Madame la Bâtonnière,
Monsieur le Vice-Bâtonnier,
Madame la vice-Bâtonnière élue, très chère Vanessa,
Chères Consœurs, Chers Confrères,
Chers Amis,

« Tu ne peux pas gagner si ton discours de passation n'est pas déjà prêt dans ta tête. »

Voici comment un ami s'adressait à moi, quelques semaines avant l'élection.

Depuis, cette confidence m'a hanté des nuits durant.

Alors, bien sûr, quelques jours après la victoire, tout était écrit dans ma tête.

Et puis la rentrée est arrivée.

Cette rentrée si particulière, si difficile.

Et je me suis retrouvé face à un insondable trou noir.

Il fallait tout repenser, parce que le monde que nous connaissions a chaviré sous nos yeux.

Le fonctionnement démocratique de nos sociétés, le projet de paix perpétuelle, le respect de l'état de droit, notre capacité à vivre ensemble, jusqu'au crépuscule du « aimez-vous les uns les autres ».

Cette douce mélodie chantonnée depuis ma naissance, était soudain devenue cruellement dissonante.

Tout était remis en cause.

Nos repères s'effondraient sous nos yeux.

Alors, j'ai fait ce que je sais faire de mieux je crois, j'ai fait l'Avocat.

Parce que, être avocat, c'est chaque jour s'adapter, se remettre en cause et affronter l'obstacle.

Oui, l'obstacle.

Et non des moindres aujourd'hui, puisque c'est la remise en cause de nos valeurs essentielles dont il s'agit et en particulier du droit comme régulateur de nos sociétés contemporaines.

Alors, j'ai repris la plume,

J'ai imaginé ce moment où je me retrouverai devant vous,

Et là encore, je me suis trouvé face à un obstacle, bien moins terrible j'en conviens, mais tout de même un obstacle :

Où est donc passée notre bibliothèque?

Ce symbole de notre Barreau, de notre Ordre. Comme tu l'as dit Vanessa : ce lieu symbolique de nos évènements et de nos vies.

Et si ce n'est en son sein, alors comment et alors où prononcer ce discours si important pour nous ?

La première chambre de la Cour d'appel, évidemment.

Rassurez-vous Mesdames et Messieurs les Magistrats, le Barreau n'est pas venu ici annexer cette salle d'audience historique.

Et rassurez-vous Chères Consœurs, Chers Confrères, nous ne sommes pas non plus venus faire une déclaration d'allégeance.

Nous resterons toujours ces avocats contestataires, réfractaires, libres et indépendants, bref, des AVOCATS!

Nous sommes ici réunis, les uns comme les autres, chacun à notre place,

Parce que notre devoir, c'est de protéger nos familles respectives.

Mais à la fin de la journée, comme à la fin d'un match ou d'un débat rugueux, notre devoir c'est aussi de nous retrouver.

Car l'État de Droit repose en grande partie sur nos épaules et c'est notre devoir sacré de le protéger et de le défendre.

Je l'ai dit aussi souvent que je l'ai pu lorsque, en qualité de membre du Conseil de l'Ordre, je présentais nos futurs Consœurs et Confrères appelés à prêter serment, ici même, dans ces lieux.

Avocat c'est un engagement perpétuel en faveur de l'autre,

Mais bien souvent, et c'est ce qui en fait sa noblesse et sa principale difficulté, c'est aussi un combat contre soi-même.

C'est pour cela que je suis convaincu qu'il manque formellement deux principes à notre

serment. Deux principes que seule la pratique nous enseigne, bien vite : le courage et l'humilité.

La remise en question fait partie intégrante de notre cheminement professionnel. Ce n'est pas à nous qu'appartiennent les certitudes. C'est en revanche avec humilité et convictions que nous exerçons notre métier.

Vous le savez, on peut tout gagner et tout perdre dans une même journée.

La pratique, c'est elle aussi, qui nous apprend à savoir dire « non » quand notre indépendance est menacée. J'ai observé pendant cette transition récente comme il est simple d'annoncer une bonne nouvelle, alors que l'inverse est si difficile.

Un avocat doit avoir le courage de dire la vérité à ses interlocuteurs et surtout à soi-même.

Et il en va de même pour un Bâtonnier. Nous vous devons un discours de courage. De réalisme et d'ambition aussi.

Ces dernières années, par la force des crises et des grèves qu'elle a traversée, notre profession s'est transformée.

Elle a changé de Tribunal, changé de quartier, et jusqu'à sa façon de communiquer. Elle s'est adaptée aux technologies de l'information, elle a vu croître sa population, et évoluer sa pratique quotidienne.

Malgré ces secousses,

Malgré parfois un sentiment de déclassement pour certains, elle s'est réinventée et les perspectives sont immenses.

De ces expériences, je ne retiens qu'une leçon : Nous nous sommes toujours relevés et pour ça, nous devons être fiers de notre Robe, même si on ne la porte pas tous les jours, quand ce n'est pas jamais.

Et ce soir, alors que je m'apprête à recevoir le bâton qui symbolise toutes les avocates et tous les avocats de notre Barreau, à devenir votre Bâtonnier, je veux vous dire quelque chose de très simple :

Nous affronterons les tempêtes et nous protégerons notre famille unie et unique de 34.000 membres.

Coûte que coûte.

Et c'est pour cela que je prends devant vous, un premier engagement :

Le Barreau de PARIS ne sera pas silencieux face aux évènements, aux tempêtes et aux joies qui sont devant nous.

Il aura une voix forte, une voix ferme, parce que les enjeux sont trop importants.

→ Sur le plan politique, nous renforcerons le travail des affaires publiques et le maillage auprès des élus.

Avec le Conseil de l'Ordre, et l'ensemble des éminents spécialistes de notre barreau, nous

reprendrons notre place au cœur de la cité.

Nous anticiperons les réformes et nous n'hésiterons pas à critiquer des mesures qui iront à l'encontre de l'intérêt du justiciable et de notre Etat de Droit.

Nous ne ferons pas dans l'angélisme, nous veillerons à ce que des précautions soient prises afin que l'exception ne devienne jamais la norme.

→ Sur le plan économique, navré pour l'anglicisme dans ces lieux, nous serons « probusiness. »

Je n'ai rien contre les débats d'idées, les conférences et les colloques, bien au contraire,

Mais je suis convaincu que notre premier devoir c'est de protéger la « marque PARIS » donc, de permettre en fonction des spécialités, le développement et le rayonnement de notre Barreau. Son savoir-faire, ses qualités, ses membres sont reconnus dans le monde entier.

Nous allons « libérer les énergies » pour reprendre les mots de notre consœur Benjamine FIEDLER et notre confrère Carbon de SEZE auxquels je rends hommage, comme à l'ensemble des candidats à l'élection.

Nous organiserons des rencontres économiques entre avocats mais également avec les juristes d'entreprise et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Je suis convaincu que nous devons être de plus en plus présents dans les entreprises. Nous développerons tous les outils nécessaires pour aider les avocats dans leur conquête de nouveaux marchés, de nouveaux clients.

Et pour ça, il faut avoir le courage, et la force, de porter les réformes attendues par la profession et par nos clients.

Nous devrons:

- Réformer le pacte de quota litis dont la formule parait désuète dans le monde économique du 21^{ème} Siècle ;
- Réformer la rémunération de l'apport d'affaires ;
- A l'heure ou nos plus jeunes partent sans se retourner après quelques années d'exercice, ce qui est à mes yeux un crève-cœur, nous devrons nécessairement améliorer les passerelles avec le monde de l'entreprise.

Et sur ce point précis je veux vous dire ce que je crois : Si nous ne prenons pas nos destins en main, nous n'avancerons pas.

Je viens du monde de la propriété intellectuelle et les Conseils en propriété industrielle ont gagné du terrain. Nous pouvons les féliciter mais surtout nous rappeler qu'il n'appartient qu'à nous de partir à la conquête de ce que nous souhaitons être et devenir.

Tout en protégeant notre profession, nous veillerons à être prospectifs, agiles, habiles et très réactifs.

D'autant que, l'époque a placé sur notre chemin, un outil que certains considèrent déjà comme leur meilleur allié, mais que d'autres voient comme leur pire ennemi.

Il est porteur d'une révolution dans notre profession, supprimant des pans entiers d'activités

grâce auxquels nous vivons mais assurant aussi la création de nouveaux métiers.

Cet outil, c'est l'intelligence artificielle.

A l'évolution de laquelle nous serons attentifs et dont nous souhaitons accompagner, pour chaque avocate et chaque avocat, la généralisation de l'usage dans le monde du droit.

Face à lui, face à son potentiel et à sa puissance, nous ne pouvons pas rester passifs.

L'action est notre seule option.

Notre devoir est de protéger les 34.000 confrères donc, d'offrir un outil performant et à moindre cout à l'ensemble de notre Barreau.

En lien avec la Commission Numérique, Prospective, et l'Incubateur du Barreau nous travaillons déjà pour que demain, l'IA soit accessible à tout notre barreau.

Nous serons en effet des « cost-killers » au service de nos confrères.

Nous formerons chacun en conséquence, tant aux outils qu'aux nouvelles méthodes.

→ Nos modes d'exercice ont évolué. « Plaider c'est bien, transiger c'est peut-être mieux. »

Les modes amiables de règlement des litiges constituent d'importantes sources de revenus pour les avocats. Nous développerons donc les formations en la matière afin que le barreau de PARIS soit en pointe sur toutes les questions de modes amiable.

Je crois profondément que l'amiable est une clé essentielle de la bonne conduite de la Justice, au XXIème siècle. Etre pragmatique, c'est accompagner cette révolution silencieuse pour en être les bénéficiaires plutôt que des victimes.

Dans la continuité de nos prédécesseurs, nous continuerons à œuvrer avec les magistrats. Nous allons privilégier les rencontres par spécialité, par chambre, dans les salles d'audience elles-mêmes.

Cette cérémonie en est le digne symbole et, par-delà le bonheur de se retrouver dans le respect du protocole, nous souhaitons aussi privilégier les formats plus réduits qui sont gages de réussite.

« Remettre l'humain au centre », favoriser le contact, résument la philosophie qui sera la nôtre avec les greffiers, les parquetiers et les magistrats.

Ce qui ne nous empêchera pas d'être d'une fermeté exemplaire en matière de respect du Secret professionnel.

→ Nous protégerons le Secret Professionnel partout et tout le temps.

Comme tu l'as dit Vanessa, Mme la vice-Bâtonnière, celui-ci est malmené depuis des années et notre droit interne n'a pas toujours été d'un grand secours, avec des distinctions entre Conseil et Contentieux que je ne peux me résoudre à accepter.

C'est la raison pour laquelle, au nom du Barreau du PARIS, nous formerons systématiquement

des recours devant les juridictions européennes en étroite collaboration avec la Délégation des Barreaux de France.

Nous interpellerons aussi notre gouvernement sur les questions de Justice dans le cadre de la campagne des élections européennes.

Enfin,

PARIS PLACE DE DROIT, ou plus précisément PARIS PLACE DE PRATIQUE DU DROIT sera une vitrine pour l'International.

Dès l'année prochaine, nous reprendrons les voyages à l'International accompagnés d'avocats parisiens avec toujours comme objectif de stimuler le développement économique par le droit.

Voilà pour ce qui est de nos chantiers et des combats que nous mènerons en votre nom, chères Consœurs, chers Confrères, durant les deux prochaines années.

Si nous en avons désormais le pouvoir, c'est grâce à vos suffrages bien sûr, et je ne vous en remercierai jamais assez, mais c'est aussi grâce à un certain nombre de personnalités que je veux ce soir remercier.

REMERCIEMENTS

Il peut y avoir un côté parfois « désuet et convenu » à vouloir remercier. Ils sont pourtant déterminants dans notre cheminement personnel et professionnel, et, finalement, dans ce que nous souhaitons défendre et organiser pour notre Barreau.

→ Je tiens à remercier en premier lieu, notre Bâtonnière Julie COUTURIER. Cela va vous paraître surprenant, mais nous nous sommes véritablement connus qu'après notre élection.

Cette période de transition a permis une belle rencontre, de celles qui sont inattendues, et c'est la beauté de la vie. Sans trahir évidemment nos échanges, nous étions d'accord sur tout. Merci de nous avoir accueillis avec bienveillance et de nous avoir si bien accompagnés pendant cette transition.

→ Quant à toi, cher Vincent NIORE, j'aime tes colères d'avocat, ta spontanéité, ta franchise.

Pour reprendre les mots du Bâtonnier Pierre-Olivier SUR : « Vincent, quand tu plaides, pourquoi tu gueules ? »

Tu ne gueules pas, tu es simplement AVOCAT. C'est ce qui fait de toi l'homme que tu es et je n'ai pas honte de le dire publiquement, je t'aime comme un frère.

Tu laisses à Vanessa les Perquisitions, et tu peux me faire confiance, je veillerai sur notre amour commun pour l'Arménie.

→ Aux Anciens Bâtonniers, j'adresse un message simple : chers amis, nous souhaitons plus que jamais continuer à bénéficier de votre expérience ! Notre Ordre est une famille et nous avons besoin de vous, de votre compétence et de vos conseils. Chacun a sa place spécifique. Nous avons besoin d'entendre cette phrase qui nous remettra les pieds sur terre : « Tu sais Pierre, quand j'étais Bâtonnier... »

Il y aura forcément des grincements de dents dans les attributions, la part du chef revenant évidemment au Bâtonnier CASTELAIN, qui sera en charge des menus culinaires de notre Barreau.

Le Bâtonnier SUR quant à lui, sera notre architecte! Il lui incombera la tâche immense, de réfléchir à l'avenir de notre ancien Palais quand nous retrouverons notre bibliothèque, notre Salle du Conseil et le fameux bureau du Bâtonnier.

Nous souhaitons en faire un lieu de mémoire, un musée de notre barreau. Ce lien de transmission intergénérationnel, si important pour les générations futures.

Pardonnez-moi de ne pas tous vous citer, et de commettre ma première faute diplomatique du mandat.

→ Je remercie également nos équipes de campagne qui nous ont littéralement portés pendant 18 mois. Nous n'oublierons jamais les espoirs que vous avez placés en nous et les devoirs qui nous incombent désormais.

Et rassurez-vous, on ne va pas se quitter ainsi : on compte sur vous le lundi 1^{er} janvier dès 8h du matin pour la distribution des chocolats aux permanenciers du jour de l'an.

→ Sans un Cabinet, vous ne pouvez pas gagner.

Je n'avais pas seulement un Cabinet à mes côtés, mais une formidable tribu. Olivia, Margaux, Delphine, Candice, Marine cette victoire est la vôtre et surtout n'oubliez pas de facturer!

Et toi ma sœur, Emmanuelle, sans qui, jamais cette aventure n'aurait été possible. Garde bien les clés du 26, elles sont magiques. J'aurais besoin de toi et de notre frère Olivier pendant ces 2 prochaines années.

→ Et comme je parle de famille, je me tourne désormais vers toi ma chère Vanessa.

Vanessa, pourquoi donc es-tu arrivée dans ma vie en frappant à la porte du 26 de l'avenue Kléber ? Sans toi, rien n'aurait jamais été possible.

Que l'on nous comprenne bien. Nous ne faisons qu'un et jamais je n'aurais été candidat si ce n'avait pas été avec toi à mes côtes. J'admire tes qualités humaines, ta conviction et ta droiture. Ton sens de la synthèse aussi et tes audios de 8 minutes de moyenne....

Il est donc inutile de parler à l'un en essayant de contourner l'autre. Nous sommes unis, alliés, et si l'un de nous deux prend une décision, l'autre s'y tiendra.

Nous sommes liés.

Nous travaillerons ensemble, toujours unis avec la bénédiction de nos moitiés.

→ Parlons-en justement de nos moitiés.

Ma femme Carine. Je t'ai connu dans un club de vacances il y a 23 ans. Tout nous séparait sur le papier, et pourtant nous n'avons jamais pu vivre l'un sans l'autre. Je peux le dire

publiquement l'élection étant passée, si je ne t'avais pas connu par hasard, je serais certainement aujourd'hui Chef de Village dans un club méditerranée.

Tu m'as fait les plus beaux des cadeaux.

Un fils que j'admire. Charles tu comprends tout et je n'ai pas le 10eme de tes capacités. J'aime tes valeurs, ton sens de l'engagement. Je sais que tu accompliras avec succès ce que tu décideras d'entreprendre. Je suis tellement fier de toi.

Victoire, tu es ma faiblesse. Je ne craindrais pas d'affronter une Assemblée Générale du CNB, pour ce qui est de t'affronter toi, c'est une autre histoire. J'aime ta pugnacité, ta volonté, ta force. Tu serais une redoutable consœur. Mais tu choisiras ta voie et je suis certain que tu excelleras.

→ Enfin, ce soir, j'ai évidemment une pensée émue pour les absents.

Comment ne pas invoquer la mémoire du Bâtonnier Olivier COUSI ? Il avait la science du vent, et en bon marin trouvait toujours le cap par temps difficiles. Je pense souvent à lui et en ce jour si particulier, il me manque, comme il nous manque à tous, cruellement.

Il y eut son départ, mais malheureusement pas seulement.

Notre Barreau a perdu ces dernières années de très grandes personnalités, comme l'a rappelé si brillamment notre premier Secrétaire Jean-Baptiste RIOLACCI lors de son discours de rentrée.

En 2003, terminant mon dernier stage dans un Cabinet anglo-saxon, j'ai rencontré un homme bougon qui a changé le cours de mon existence. Jean-Louis PELLETIER m'a fait confiance, m'a insufflé cette force de continuer, d'avancer toujours. Il m'a aussi donné le meilleur conseil que l'on puisse offrir à un avocat qui débute et qui se résume à cette phrase.

- Un Conseil pour mes Assises demain ?
- Vous plaiderez debout, en robe et en français.

Ma mère qui nous a quittés en septembre et qui s'est battue plus de 9 années contre cette terrible maladie. Tu as tenu pendant cette campagne. Tu es le courage incarné. Le jour de la victoire, tu étais la première à publier sur les réseaux sociaux « Mon fils Pierre HOFFMAN élu Bâtonnier de PARIS. » et tu te vantais d'avoir plus de likes sur les réseaux sociaux que moi. Ton souvenir est gravé dans ma mémoire.

Evoquer ma mère, c'est vous offrir une part de moi.

Mais au fond, ce qui forge une personnalité, ce sont aussi des secrets. Ceux que l'on conserve et ceux qu'enfin, l'on accepte de porter au grand jour, à la lumière vive de la vie et du regard de tous.

Je crois avoir toujours été un homme libre, je n'aime pas les certitudes, l'arrogance, les meutes, et je n'idolâtre personne. A une exception près, mon père.

Il est temps, aujourd'hui, pourtant, d'évoquer sa mémoire.

« Sa plus grande qualité était de rendre les gens importants » disait-on de lui. Comment résumer en 10 mots les milliers de messages de tristesse apprenant la disparition de mon père.

La dernière fois que je me suis rendu chez lui, j'étais incapable de récupérer quoi ce que soit sauf un symbole, son armure. Cette robe, TA robe, je m'étais promis qu'un jour sacré je pourrais la revêtir, que je la mériterais.

Je la porte pour la première fois de ma vie aujourd'hui et espère m'en montrer toujours digne.

* * *

Nous avons 2 années devant nous, pour remettre plus d'humanité dans nos liens, pour prôner la force de l'engagement et du collectif.

Ensemble avec notre Conseil de l'Ordre, ces 42 membres fantastiques, nous allons œuvrer pour notre Barreau.

C'est pour cela qu'à l'aube de ce mandat, je veux adresser un message particulier à notre jeune barreau, nos nouveaux arrivants. Il y aura toujours des doutes, des « c'était mieux avant » et des cassandres pour vous décourager. Ne les écoutez pas, avancez !

Croyez-en mon expérience.

Il y a 2 ans, nous écoutions les discours de Julie et de Vincent au dernier rang. Avec Vanessa, nous avions fait le serment que nous serions les prochains.

Nous y croyons d'une manière indéfectible même si rien n'était écrit. Et pourtant ce n'était pas notre tour, le bon tempo ou je ne sais quoi encore....

Et depuis, grâce à cette campagne, nous avons déjà tellement avancé, justement.

C'est la raison pour laquelle, je vous en supplie : ENGAGEZ-VOUS !!!! Dans les associations, les syndicats, la Conférence, au badminton du Palais ou aux amateurs de Chocolat du Tribunal. Et si vous ne trouvez pas d'affinités avec l'existant, créez !

Et surtout, n'oubliez pas que,

Nous sommes une famille.

Personne ne doit rester sur le côté, nous avancerons ensemble.

* * *

Le mot de la fin sera la maxime de notre mandat :

Les portes s'ouvriront à ceux qui oseront les fracasser.

Nous étions 44 candidats au Conseil de l'Ordre en 2015 quand je m'y suis présenté.

Quand nous cèderons les rênes et reprendrons le chemin de nos Cabinets, j'espère que nous aurons réussi à ouvrir grands les portes de notre Institution et à vous transmettre la foi, mes chères Consœurs, mes chers Confrères.

Je vous remercie.